

**Lieu** : salle 409 Bellevue HES-SO de Sierre

**Date** : 11.04.16

**Personnes présentes** : se référer à la liste de présence

**Thème de l'atelier animé par les étudiants** : les Comic'Anonymes (Groupe n°1)

**Animatrice** : Antonija Tutic

**Secrétaire** : Aurélie Christe

### Résumé/ feed-back

Chaque personne du groupe prend la parole au terme de l'atelier afin d'exprimer son ressenti sur la thématique de l'humour en service social. Les propos relevés sont les suivants :

- Nous avons tous nos propres limites face à l'humour, c'est pourquoi il persiste la question « *De quoi peut-on rire ?* »
- Il est rassurant de parler avec d'autres professionnel.le.s qui vivent les mêmes évènements et émotions que soi.
- Le rire peut être utilisé comme échappatoire car les évènements qui nous entourent sont négatifs (référence aux attentats).
- Il faudrait universaliser le rire et prendre le risque d'oser l'humour. cependant il manque de la clarté et de la théorie face aux différents concepts du rire.
- Après ce forum, un participant explique qu'il sera plus attentif aux signes d'humour qui l'entourent autant dans son entourage professionnel que dans son entourage personnel.
- Au sein du travail social, nous n'utilisons pas le rire de la même manière. Dans le secteur de l'animation socioculturelle par exemple, le rire semble plus « naturel » du point de vue de certain.e.s participant.e.s.
- Le rire est une ressource permettant de « tenir le coup ». Il semble légitime pour les participant.e.s de faire de l'humour en travail social, cela peut être bénéfique par exemple pour un changement de la représentation de l'image d'un.e assistant.e social.e pour le tout public.
- L'humour peut être intellectualisé et donc utilisé comme un outil d'entretien.
- Le rire est un espace où il y a une forme de liberté, un espace de possibilités, le rire permet de ne pas tout contrôler.
- Un étudiant se dit rassuré de voir que les professionnel.le.s rient et osent rire au travail, cependant il trouve que les apports théoriques et pratiques manquent à ce sujet au sein des cours de la HETS.
- Certain.e.s participant.e.s se questionnent sur la faible participation de professionnel.le.s inscrit.e.s au forum cette année. Elles et ils se demandent pour quelles raisons les assistantes sociales et assistants sociaux peinent à venir échanger sur la thématique de l'humour. Le sujet n'est-il pas assez sérieux ?
- S'autoriser le droit de parler de l'humour pourrait peut-être être un moyen de briser certains tabous.
- L'humour est une forme de créativité ; il aide à vivre plus longtemps et en meilleure santé.
- Pour les participant.e.s, nous pouvons rire de tout tant que nous respectons l'autre.
- L'humour est un sujet culturel. En Suisse, nous nous autorisons peu à rire du point de vue de certain.e.s participant.e.s. Le rire est-il encore ancré dans nos mœurs comme un pêché, comme un vice du diable ?